



VILLE DE PULLY

Musée d'art de Pully

Communiqué de presse

Un incident technique provoque un dégât d'eau claire dans une réserve du Musée d'art de Pully.

Vendredi 21 mars 2014, lors d'opérations de relevés et d'inspection de canalisations, un incident technique s'est produit, entraînant un dégât d'eau claire dans l'une des réserves du Musée d'art de Pully.

Aussitôt l'alarme donnée à 10h30, les pompiers du Service de défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Ouest-Lavaux sont intervenus très rapidement et ont alerté la protection civile.

La Formation d'Intervention Régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Lausanne-Est, en collaboration avec la Directrice du Musée d'art, Delphine Rivier et la Conservatrice, Astrid Berglund, a transporté les œuvres, appartenant toutes à la Ville de Pully, dans un lieu sec. Celles-ci sont sous surveillance et subissent un contrôle régulier.

Après analyse par le Musée et des restaurateurs habilités, les œuvres ont apparemment subi peu de dégâts et ce grâce à l'intervention rapide du SDIS et de l'ORPC.

Ces prochains jours, les restaurateurs vont procéder à un examen approfondi de l'ensemble des œuvres. Ils rédigeront un rapport d'experts d'ici à fin avril qui permettra d'établir un devis pour la restauration, dans les mois à venir, des œuvres qui le nécessiteraient.

Dans l'intervalle, la Direction des Domaines de la Ville va procéder aux travaux d'assainissement de la réserve en question.

La Municipalité de Pully, reconnaissante de l'intervention efficace du SDIS et de l'ORPC, prendra connaissance du rapport d'experts et communiquera sur la suite à donner d'ici début mai.

La Municipalité - Pully, le 25 mars 2014

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale et des finances, Gil Reichen, Syndic -
Philippe Steiner, Secrétaire municipal, 021 721 31 46 - Delphine Rivier, Directrice du Musée d'art de
Pully, 021 721 38 00